

Fonds de rendement équilibré mondial Starlight (anciennement Fonds équilibré mondial Stone) - série I

Le présent document contient des renseignements clés que vous devez connaître à propos du Fonds équilibré mondial Starlight (anciennement Fonds équilibré mondial Stone) – série I. Vous trouverez des renseignements détaillés dans le prospectus simplifié du Fonds. Demandez-en un exemplaire à votre représentant, communiquez avec Starlight Investments Capital LP (« Starlight Capital », au 1 833 290-2606 ou à l'adresse info@starlightcapital.com, ou consultez le site www.starlightcapital.com.

Avant d'investir dans un fonds, évaluez s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

CODE(S) DU FONDS (\$CA) :	SLC411
DATE DE CRÉATION DE LA SÉRIE :	1 août 2019
VALEUR TOTALE DU FONDS AU 30 JUIN 2023 :	35,39 millions \$
RATIO DES FRAIS DE GESTION (RFG) :	Vous devez payer les frais de gestion directement à Starlight Capital.

GESTIONNAIRE DU FONDS :	Starlight Investments Capital LP
GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE :	Starlight Investments Capital LP
SOUS-CONSEILLER EN PLACEMENT :	Aviva Investors Canada Inc.
DISTRIBUTIONS :	Revenus mensuels nets et, en décembre, les gains en capital nets réalisés, le cas échéant. Les distributions seront automatiquement réinvesties à moins que vous ne choisissiez de les recevoir en liquidités.
INVESTISSEMENT MINIMUM :	Déterminé sur une base contractuelle.

Dans quoi le Fonds investit-il?

Le Fonds investit dans des actions mondiales et des titres à revenu fixe nord-américains. Il est prévu que le Fonds investira environ 60 % de ses actifs dans des titres de capitaux propres et 40 % de ses actifs dans des titres à revenu fixe, dont la pondération peut varier de temps en temps.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du Fonds au 31 mai 2023. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 juin 2023)

1.	Fonds de croissance mondiale Starlight, série F	15,96 %
2.	Fonds de croissance Starlight, série FF	4,28 %
3.	Gouvernement du Canada, 4,000 %, 6/1/41	2,00 %
4.	Liquidités et équivalents	1,86 %
5.	Banque Royale du Canada	1,78 %
6.	Visa Inc.	1,46 %
7.	Gouvernement du Canada, 5,000 %, 6/1/37	1,45 %
8.	Microsoft Corporation	1,44 %
9.	Province de Québec, 3,500 %, 12/01/48	1,36 %
10.	UnitedHealth Group Incorporated	1,34 %

Pourcentage total des dix principaux placements **32,93 %**

Nombre total de placements	130
-----------------------------------	-----

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du Fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup au fil du temps. Ces fonds risquent davantage de perdre de l'argent mais ont également la possibilité d'avoir un rendement plus élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins au fil du temps et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Répartition des placements (au 30 juin 2023)

Obligations de sociétés	31,22 %
Fonds	20,70 %
Services financiers	9,92 %
Obligations et garanties provinciales	7,60 %
Obligations d'État	6,25 %
Produits industriels	5,54 %
Technologies de l'information	4,86 %
Santé	4,02 %
Biens de consommation de base	3,25 %
Liquidités et équivalents	1,86 %
Services de communication	1,51 %
Consommation discrétionnaire	1,17 %
Autres	2,10 %

0 % 20 % 40 % 60 % 80 % 100 %

Évaluation du risque

Starlight Capital estime que le niveau de volatilité de ce Fonds est **faible à moyen**.

Cette donnée est fondée sur le degré de variation en glissement annuel des rendements du Fonds, mais elle n'est pas une indication de la volatilité future du Fonds. L'évaluation peut changer au fil du temps. La valeur d'un fonds dont le niveau de risque est faible peut tout de même diminuer.

faible	faible à moyen	moyen	moyen à élevé	élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le niveau de risque et les facteurs de risque susceptibles d'avoir une incidence sur les rendements du Fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds? » du prospectus simplifié du Fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des organismes de placement collectif, ce Fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez perdre le capital que vous avez investi.

Quel a été le rendement du Fonds?

Cette rubrique présente le rendement des titres de la série I du fonds depuis sa création. Les rendements sont calculés après déduction des frais. Ces frais réduisent le rendement du fonds.

Rendement annuel

Cette information n'est pas disponible, car les titres de la série I du Fonds n'ont pas été distribués pendant une année civile complète.

Meilleurs et pires rendements sur une période de 3 mois

Cette information n'est pas disponible car aucun titre de la série I du fonds n'a été vendu à la date du présent Aperçu du fonds.

Rendement moyen

Cette information n'est pas disponible car aucun titre de la série I du fonds n'a été vendu à la date du présent aperçu du fonds.

À qui le Fonds est-il destiné?

Ce Fonds convient aux investisseurs :

- qui recherchent des occasions de plus-value en capital et de revenu
- dont l'horizon de placement se situe de moyen à long terme et dont le seuil de tolérance au risque est de faible à moyen

Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs dont l'horizon de placement est à court terme.

Un mot à propos de l'impôt

En règle générale, vous serez imposé sur le revenu que vous tirerez de tout fonds. Le montant que vous devrez payer variera selon les lois fiscales de votre territoire de résidence et selon que le régime dans lequel vous détenez des titres du Fonds est enregistré ou non comme régime enregistré d'épargne-retraite (REER) ou comme compte d'épargne libre d'impôt (CELI). N'oubliez pas que si vous détenez les titres d'un fonds dans un compte non enregistré, les distributions versées par le Fonds sont ajoutées à votre revenu imposable, peu importe que vous les receviez au comptant ou que vous les réinvestissiez.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux suivants indiquent les frais que vous pourriez devoir payer pour acheter, posséder ou vendre des titres de série I du Fonds. Les frais, y compris les commissions, le cas échéant, peuvent varier entre les différentes séries d'un Fonds et entre les différents fonds. Les commissions élevées peuvent faire en sorte que les représentants recommandent un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous au sujet d'autres fonds ou placements qui pourraient vous convenir à moindre coût.

1. Frais

Les titres de série I sont offerts aux grands investisseurs privés ou institutionnels au cas par cas. Aucuns frais de gestion, d'exploitation ou primes de rendement, ne sont imputés au Fonds pour les titres de série I; plutôt, l'investisseur qui détient des titres de série I nous paiera directement les frais de gestion, tels qu'ils sont énoncés dans l'accord sur les valeurs mobilières de la série I. Si la valeur marchande de votre placement tombe en dessous de l'exigence minimale spécifiée parce que vous avez effectué un rachat, nous pouvons changer l'appellation de votre placement dans l'option de vente sans frais du même fonds après avoir donné un préavis de 30 jours; la nouvelle désignation sera à la discrétion du gestionnaire qui se réserve le droit de renoncer à la nouvelle désignation au cas par cas. Une nouvelle désignation n'aura pas lieu si la valeur descend en deçà de l'exigence d'investissement minimum spécifiée en raison d'une baisse du prix plutôt que d'un rachat. Toutes les modalités sont énoncées dans l'accord sur les titres de la série I.

2. Frais du Fonds

Vous ne payez pas directement ces dépenses. Elles vous affectent parce qu'elles réduisent le rendement du fonds. La série ne paie pas de frais de gestion à Starlight Capital. Tous les frais de gestion que vous êtes tenu de payer à Starlight Capital seront précisés dans la convention conclue entre vous et Starlight Capital. Les frais d'opérations de la série I ne sont pas disponibles puisqu'aucun titre de série I du fonds n'a été vendu à la date du présent aperçu du fonds. Starlight Capital a renoncé à certaines dépenses du fonds ou les a absorbées. Si elle ne l'avait pas fait, le RFG du fonds aurait été plus élevé. Les frais d'opérations ne sont pas disponibles puisqu'aucun titre de la série I du Fonds n'a été vendu en date de cet Aperçu du Fonds.

Plus d'information à propos de la commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée pour les titres de série I.

3. Autres frais

Vous pourriez devoir payer d'autres frais si vous achetez, détenez ou échangez des titres du Fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	2,00 % de la valeur des titres que vous souhaitez substituer ou faire racheter dans les 90 jours suivant l'achat. Ces frais reviennent au Fonds.
Échanger ou changer les frais	La société de votre représentant peut exiger des frais pouvant atteindre 2,00 % de la valeur des titres que vous souhaitez substituer ou échanger.
Frais de chèque sans provision	Nous vous facturerons 30 \$ si un paiement pour un achat de parts est retourné par votre banque pour quelque raison que ce soit.
Frais de service de la série I	You may have to pay a negotiated Series I service fee to your representative's firm who sells you Series I units. The service fee is between 0% and 1.25% of the average value of the net assets that you hold in the Fund during each complete calendar month. This service fee is determined in the Series I agreement that you enter into at the time of purchase of the units and will be paid to your representative's firm through a monthly redemption of Series I units from your account equaling the amount of the service fee, plus applicable taxes. There are no redemption fees payable in connection with these redemptions.
Frais de gestion	Les frais de gestion ne dépasseront pas les frais de gestion de la série I du Fonds, qui correspond actuellement à un taux annuel de 0,95 % de la valeur de la série.

Et si je change d'avis?

Conformément aux lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de vous retirer d'une entente d'achat de titres d'un organisme de placement collectif dans les deux jours ouvrables suivant la réception d'un prospectus simplifié ou de l'Aperçu du Fonds, ou
- d'annuler votre achat dans les 48 heures suivant la réception de l'avis d'exécution de votre achat.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez aussi le droit d'annuler un achat ou, dans certains cas, de demander des dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, le document sur l'aperçu du Fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois de votre province ou de votre territoire. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Pour plus d'information

Communiquez avec Starlight Capital ou avec votre représentant pour obtenir le prospectus simplifié ou tout autre document d'information du Fonds. Ces documents et l'Aperçu du Fonds constituent l'ensemble des documents juridiques du Fonds.

Starlight Investments Capital LP
1400 - 3280, rue Bloor Ouest,
Toronto, Ontario M8X 2X3
1-833-290-2606
info@starlightcapital.com

Pour en apprendre plus sur l'investissement dans des fonds communs de placement, consultez le prospectus **Comprendre les organismes de placement collectif (Understanding mutual funds)**, disponible sur le site Internet des Autorités canadiennes en valeurs mobilières au www.autorites-valeurs-mobilieres.ca/.